SAINT
-MAURICE
Val-de-Marne

20
TERRE
DE JEUX
24

GUIDE DES SPORTS

2023 - 2024

SAINT
-MAURICE
Val-de-Marne

2023-2024

GUIDE DES SPORTS

20 TERRE DE JEUX 24

Au terme de la saison qui commence, la France et Paris accueilleront le plus grand rendez-vous du monde du sport. Les Jeux olympiques et Paralympiques seront, je l'espère, une grande fête, un moment d'unité qui dépasse les âges et les nations. Nous allons tous vibrer intensément aux exploits de femmes et d'hommes qui ont tout sacrifié pour réaliser leur rêve de médaille.

Leur exemple est une formidable source d'inspiration pour les plus jeunes. Et lorsque leur personnalité est, elle aussi, au rendez-vous de leurs ambitions, le message d'effort et de responsabilité qu'ils délivrent est d'autant plus fort.

Pour qu'un jour ces jeunes puissent atteindre leurs rêves, deux conditions doivent être remplies : qu'ils puissent pratiquer leur sport favori au plus près de leur domicile et qu'ils puissent compter sur un encadrement qualifié.

C'est le rôle essentiel des villes et des associations sportives et nul ne le soulignera jamais assez : si leur double action, complémentaire et indissociable, n'était pas aussi forte et déterminée, le sport français ne serait pas là où il en est.

Laëtitia GUAPO, championne du monde de basket 3x3, en a apporté le vivant témoignage lors de l'inauguration de l'espace sportif qui porte aujourd'hui son nom : elle n'a rien oublié de ses débuts dans un petit village d'Auvergne, elle qui tutoie l'excellence dans sa discipline.

Des équipements de proximité qui se modernisent ou qui se créent – comme, bientôt, dans l'enceinte des hôpitaux, quartier du Plateau – des associations qui se développent et qui offrent de nouvelles opportunités, une école municipale des sports qui, elle aussi, évolue au plus près de ce que l'on sait du rythme spécifique de l'enfant et de ses capacités naissantes, de nouvelles initiatives autour de la santé et de la pratique pour tous, notamment des jeunes filles : Saint-Maurice affiche clairement son ambition.

Une ambition servie, d'abord, par des associations et tous leurs bénévoles dont le dévouement et le souci de perfection en font des partenaires de très grande qualité. Elle est servie, aussi, par Françoise NOLOT, maire-adjointe, et par l'équipe du service municipal des sports, animée par Léopold RANSY, dont le professionnalisme et l'attention qu'ils portent aux enfants en particulier, aux sportifs en général, sont dignes de reconnaissance.

À chacune et chacun, je souhaite qu'en lisant les pages de ce nouveau guide des sports, votre envie de sport, de rencontre et de partage trouve l'occasion de s'exprimer dans les meilleures conditions.

Très bonne saison !

IGOR SEMO
Maire de Saint-Maurice
Vice-président du territoire
Paris Est Marne&Bois

INFORMATIONS PRATIQUES

La ville de Saint-Maurice propose de nombreuses activités sportives pour les enfants à partir de 3 ans, ainsi que pour les adultes.

Le service des sports organise « La Semaine du Sport » du 4 au 9 septembre 2023. À cette occasion, vous pouvez participer aux activités en respectant les horaires et les catégories d'âge définis, pour chaque discipline indiquée dans ce guide.
En dehors de la semaine du sport, seules les personnes ayant remis leur dossier complet pourront assister aux cours.

POUR DEVENIR ADHÉRENT

Inscription au Centre Municipal des Sports et au gymnase du Verseau à partir du mardi 5 septembre 2023.

Horaires d'ouverture en semaine de 9 h à 19 h 30 jusqu'au 15 septembre et de 9 h à 17 h à partir du 18 septembre 2023. Ouvertures exceptionnelles les samedis 9 et 16 septembre de 9 h à 13 h.

Documents à fournir :

- 1 justificatif de domicile,
- La fiche d'inscription dûment complétée,
- 1 certificat médical d'aptitude avec le nom de l'activité,
- 1 chèque du montant de la cotisation à l'ordre du régisseur de recettes ou paiement par carte bleue.
- une attestation d'assurance en Responsabilité Civile (Garantie Inclue dans le contrat habitation qui couvre les dommages occasionnés aux Tiers) et/ou pour les enfants une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire pour les dommages éventuels de l'enfant.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA TRAITÉ.

LUNDI 11 SEPT. 2023

Ouverture des activités sportives

SAMEDI 22 JUIN 2024

Dernier jour de fonctionnement

JOURS FÉRIÉS ET VACANCES SCOLAIRES

Les activités n'auront pas lieu. Durant les congés scolaires, des stages sportifs seront proposés aux enfants.

SECRÉTARIAT DU SERVICE DES SPORTS

Centre Municipal des Sports
9 av. de la Villa Antony
94 410 Saint-Maurice
Tél. : 01 45 18 82 62

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

L'ÉCOLE DES SPORTS a pour principal objectif le développement physique et psychologique favorisant l'épanouissement de l'enfant. Au travers d'une palette d'activités sportives, les enfants peuvent découvrir et pratiquer plusieurs disciplines en fonction des créneaux horaires et des places disponibles.

Attention, l'inscription dans chaque activité est définitive pour la saison. Aucune modification ne pourra être réalisée après l'inscription.

Un adhérent peut, dans la limite des places disponibles, s'inscrire à une 2e activité.

Celle-ci s'effectuera sur une autre journée de la semaine et sera facturée 50 % du tarif.

Reprise des activités mercredi 11 sept. 2023.

L'ÉCOLE DES SPORTS COMPREND 3 GROUPES D'ACTIVITÉS PAR TRANCHE D'ÂGE

- Éveil 3-5 ans,
- Multi 6-8 ans,
- Initiation Sportive 9-15 ans.

COTISATIONS ANNUELLE « MAURITIENS »

- Pour 1 activité : 196 €
- Pour 2 activités : 294 €

COTISATIONS ANNUELLE « HORS COMMUNE »

- Pour 1 activité : 232 €
- Pour 2 activités : 348 €

Pour toutes les activités, jours et heures
sous réserve de modifications et/ou annulations.

Ces activités réservées aux tout-petits permettent une première approche du sport grâce à des parcours de motricité et des petits jeux éducatifs.

L'objectif principal est l'acquisition de la motricité fondamentale : se déplacer, sauter, grimper, reculer, tomber…

CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS

MERCREDI

JEUX ATHLÉTIQUES
de 10 h à 11 h

ÉVEIL MOTEUR
de 13 h 30 à 14 h 30

BABY JUDO
de 13 h 30 à 14 h 30

SAMEDI

ÉVEIL MOTEUR
de 9 h 30 à 10 h 30

BABY JUDO
de 13 h 30 à 14 h 30

GYMNASE DU VERSEAU

MERCREDI

ÉVEIL MOTEUR
de 10 h à 11 h

Le Multi permet non seulement de consolider et développer les acquis des premières années mais aussi d'enseigner les qualités d'adresse, à travers de nouveaux jeux sportifs éducatifs et les premiers gestes techniques.

CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS

MERCREDI

MULTISPORTS
de 11 h à 12 h

MULTI RAQUETTES
de 13 h 30 à 14 h 30

ATHLÉTISME
de 16 h à 17 h

GYMNASTIQUE
de 14 h 30 à 15 h 30

JUDO
de 14 h 30 à 15 h 30

YOGA FAMILLE
de 19 h à 20 h

SAMEDI

MULTISPORTS
de 10 h 30 à 11 h 30

MULTI BALLONS
de 11 h 30 à 12 h 30

GYMNASE DU VERSEAU

MERCREDI

LUTTE
de 11 h à 12 h

MULTI BALLONS
de 14 h à 15 h

INITIATION SPORTIVE 9-15 ANS

Selon une programmation à l'année, l'École des sports propose de multiples activités qui permettront aux jeunes ados une approche de certains sports, l'objectif étant de découvrir et de s'initier à des sports de manière ludique.

Les enfants pourront être orientés en fonction de leurs capacités et motivations vers les associations sportives de la ville.

CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS

MERCREDI

FOOTBALL
de 14 h 30 à 16 h

GYM AÉRO ACRO
de 15 h 30 à 17 h

VENDREDI

YOGA FAMILLE
de 19 h à 20 h

SAMEDI

DOUBLE DUTCH
de 13 h à 14 h 30

GYMNASE DU VERSEAU

MERCREDI

HANDBALL
de 15 h à 16 h 30

C'EST QUOI LE DOUBLE DUTCH ?
Le Double Dutch est un sport qui mélange la traditionnelle corde à sauter aux codes de la gymnastique et à la danse hip-hop.

Le concept est simple : deux « tourneurs » manient en ellipse une corde en nylon, et un ou plusieurs « sauteurs » effectuent des figures à l'intérieur.

CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS

MARDI

ÉVEIL / INITIATION GROUPE A (4 - 5 ANS)
de 18 h à 19 h

TECHNIQUE PILATES BARRE AU SOL (ADULTES)
de 19 h à 20 h 30

MERCREDI

ÉVEIL / INITIATION GROUPE B
de 10 h à 11 h

JAZZ CYCLE 1 NIVEAU 1 (DÈS 8 ANS)
de 13 h 30 à 15 h

JAZZ CYCLE 1 NIVEAU 2 + 3
de 15 h à 16 h 30

JAZZ CYCLE 2 NIVEAU 1*
de 16 h 30 à 18 h

JAZZ CYCLE 2 NIVEAU 2*
de 18 h à 19 h 30

SAMEDI

JAZZ CYCLE 1 NIVEAU 0 (6 - ANS)
de 10 h à 11 h
Transition, passage en cursus.

JAZZ CYCLE 2 NIVEAU 1 + 2*
de 11 h à 12 h 30
Les élèves-danseurs du cycle 2 niveau 1 et cycle 2 niveau 2 sont regroupés à l'occasion de ce deuxième cours dans la semaine.

TARIFS

COTISATION ANNUELLE MAURITIENS

- Éveil / initiation : 132 €
  un cours par semaine
- Danse modern Jazz : 199 €
  un cours par semaine
- Pilâtes / barre au sol : 199 €
  un cours par semaine
- Le cours supplémentaire :
  132 €

COTISATION ANNUELLE HORS COMMUNE

- Éveil / initiation : 169 €
  un cours par semaine
- Danse modern Jazz : 236 €
  un cours par semaine
- Pilâtes / barre au sol : 236 €
  un cours par semaine
- Le cours supplémentaire :
  169 €

SPORT DE LA FORME

Le sport c'est la santé, le bien-être, la diversité des pratiques que nous proposons dans « les sports de la forme ». D'ailleurs cette notion est particulièrement ancrée dans notre commune car l'offre sportive pour les adultes (16 ans et +) est une réelle volonté de rendre accessibles les activités pour tous.

En effet, Saint-Maurice fait partie des rares villes à proposer des créneaux municipaux pour les plus grands.

TARIFS DES SPORTS DE LA FORME

Vous êtes libre de choisir vos activités en fonction de votre temps et de vos envies.

Désormais vous avez la possibilité de vous inscrire jusqu'à 3 cours hebdomadaire(s) (maximum) les jours qui vous conviennent.

Attention, l'inscription dans chaque activité est définitive pour la saison. Aucune modification ne pourra être réalisée après l'inscription.

COTISATION ANNUELLE « MAURITIENS »

> 144 € un cours par semaine
> 194 € pour 2 cours par semaine
> 244 € pour 3 cours par semaine

COTISATION ANNUELLE « HORS COMMUNE »

> 181 € un cours par semaine
> 231 € pour 2 cours par semaine
> 281 € pour 3 cours par semaine

Pour toutes les activités, jours et heures
sous réserve de modifications et/ou annulations.

GYMNASE DU VERSEAU

LUNDI

ATHLÉTIC CARDIO
de 18 h 30 à 19 h 30

GYM D'ENTRETIEN
de 19 h 30 à 20 h 30

MERCREDI

RENFORCEMENT MUSCULAIRE
de 12 h 30 à 13 h 30

GYM D'ENTRETIEN
de 18 h 45 à 19 h 45

GYM D'ENTRETIEN
de 19 h 45 à 20 h 45

CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS

LUNDI

ATHLÉTIC CARDIO
de 19 h à 20 h

GYM D'ENTRETIEN
de 20 h à 21 h

YOGA DÉBUTANT
de 19 h 20 h

YOGA INITIÉS
de 20 h 21 h

MARDI

GYM D'ENTRETIEN
de 9 h à 10 h00

BOXE FRANÇAISE
de 19 h à 20 h 30

JEUDI

GYM D'ENTRETIEN
de 9 h à 10 h

BOXE FRANÇAISE
de 19 h à 20 h 30

GYM D'ENTRETIEN / POSTURAL BALL
de 19 h 15 à 20 h 15

ZUMBA
de 20 h 30 à 21 h 30

VENDREDI

YOGA FAMILLE
de 19 h à 20 h

YOGA
de 20 h à 21 h

C'EST QUOI LE POSTURAL BALL ?
Le Postural Ball est une méthode douce qui se pratique avec un gros ballon, en chorégraphie et en musique.

Cette méthode est fondée sur l'alternance de postures statiques, d'étirements passifs et de relaxation sans contraction musculaire volontaire, avec des transitions fluides et précises ainsi que trois principes d'actions spécifiques.

Cela va permettre à la fois de renforcer les muscles profonds et de relaxer le corps et le mental.

SPORT SANTÉ

La ville continue ses engagements pour rendre l'activité physique accessible à tous y compris si votre état de santé vous empêche de pratiquer une activité sportive « classique ». C'est pourquoi des créneaux « sport-santé » ont été créés pour les personnes qui souhaitent s'entretenir, améliorer leur autonomie, qui sont touchées par une ou plusieurs ALD ou bien à qui leur médecin a prescrit du sport sur ordonnance.

Ces séances sont adaptées et se composent de renforcement musculaire, d'équilibre, d'endurance et de travail de la motricité fine.

Dans cette démarche de rendre le sport accessible à tous et améliorer l'état de santé des Mauritiens, les séances sont prises en charge par la ville. Toutefois, les places étant limitées, le service des sports se réserve le droit de refuser toute personne avec une condition physique qui permettrait à cette dernière de s'inscrire dans une activité payante.

RÉSIDENCE DE PRESLES

41 Avenue du Chemin de Presles

> Mercredi : 11 h - 12 h
> Jeudi : 11 h - 12 h

GYMNASE DU VERSEAU

30 bis rue du Maréchal Leclerc

> Jeudi : 16 h 45 - 17 h 45
> Vendredi : 10 h - 11 h et 16 h - 17 h

CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS

9 Avenue de la Villa Anthony

> Jeudi et Vendredi : 12 h 30 - 13 h 30

D'autres séances seront organisées courant de l'année, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Service des sports de la ville au 04 45 18 82 62.

PISCINE DE CHARENTON-LE-PONT

TARIFS DE LA PISCINE MUNICIPALE

Résidents : Charentonnais et Mauritiens, sur présentation d'un justificatif de domicile

Réduit : Etudiants, jeunes moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, seniors à partir de 62 ans, personnes en ALD (Affection Longue Durée), familles nombreuses, sur présentation d'un justificatif de domicile.

- Tarif unitaire plein résidents : 3,50 €
- Tarif unitaire réduit résidents : 2,10 €
- Tarif plein résidents (10 entrées) : 28 €
- Tarif réduit résidents (10 entrées) : 16,80 €
- Tarif unitaire extérieurs : 5,25 €
- Tarif enfant (moins de 3 ans) : Gratuité
- Tarif Comité d'entreprise et salariés charentonnais ou mauritiens (10 entrées) : 28 €
- Tarif Comité d'entreprise et salariés charentonnais ou mauritiens (50 entrées) : 112 €
- Carte perdue : 5 €

HORAIRES D'OUVERTURE

	LUN.	MAR.	MERC.	JEU.	VEND.	SAM.	DIM.
PÉRIODE SCOLAIRE	7 H 8 H 30	12 H 13 H 30	7 H 8 H 30	12 H 13 H 30	12 H 13 H 30	10 H 13 H	8 H 13 H
	12 H 13 H 30	17 H 20 H	12 H 18 H	17 H 22 H 30	17 H 20 H	14 H 19 H	
PETITES VACANCES SCOLAIRE	12 H 14 H	12 H 14 H	12 H 14 H	12 H 14 H	12 H 14 H	10 H 13 H	8 H 13 H
	15 H 17 H	15 H 20 H	15 H 18 H	15 H 20 H	15 H 20 H	14 H 19 H	

Évacuation des bassins 15 mn et arrêt de la caisse 30 mn avant l'horaire de fin d'activité.

ABSM BADMINTON

JOURS ET HEURES

VERSEAU

Lundi
de 20 h 30 à 22 h 30
Jeu libre adultes

Mardi
de 19 h à 22 h 30
Jeu libre adultes

Samedi
de 14 h à 15 h 30
Jeu libre adultes et jeunes

HALLE DES SPORTS

Mercredi
de 17 h à 18 h 30
Entraînement jeunes 6-12 ans

Mercredi
de 18 h 30 à 20 h
Entraînement jeunes 13-17 ans

Mercredi
de 20 h à 22 h
Entraînement compétiteurs

Vendredi
de 17 h à 18 h 30
Entraînement jeunes 6-12 ans

Vendredi
de 18 h 30 à 20 h
Entraînement jeunes 13-17 ans

Vendredi
de 20 h à 22 h 30
Jeu libre adultes

LIEU

Gymnase le Verseau
30 bis Rue du Mal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Centre municipal des sports
9 Av. de la Villa Antony
94410 Saint-Maurice

TARIFS

- Loisir (Adulte) : 190 €
- Jeune : 200 €
- Compétiteur : 210 €
  (Adulte et jeune)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ABSM Badminton
✉ contact@absm.fr
Reprise de l'activité :
Lundi 4 septembre 2023

PIÈCES À FOURNIR

Fiche d'inscription sur « absm.fr », rubrique : le club/ inscriptions

- Photo d'identité pour les nouveaux membres
- Formulaire LICENCE FFBAD
- Certificat médical FFBAD ou questionnaire de santé FFBAD

La cotisation à l'ABSM (possibilité de payer en 3 fois)

Attention : Seuls les dossiers complets seront traités.

JOURS ET HEURES

Baby Kids
(année 2018)
Samedi
de 10 h 30 à 11 h 30

Petit Samuraïs
(année 2017)
Mercredi & Samedi
de 15 h 30 à 16 h 30

L'école des champions
(année 2014-2016)
Mercredi & Samedi
de 16 h 30 à 17 h 30

Judo éducatif
(année 2010-2013)
Mercredi & Samedi
de 17 h 30 à 18 h 30

Cross-training
(renforcement musculaire)
à partir de 14 ans
Mercredi
de 19 h à 20 h

Samedi
de 11 h à 12 h

Adultes Judo Loisirs
(à partir de 14 ans)
Mercredi
de 20 h à 21 h 30

LIEU

Centre municipal des sports
Dojo
9 Av. de la Villa Antony
94410 Saint-Maurice

TARIFS

- Baby Kids : 160 €
- Petit Samuraïs : 220 €
- L'école des champions : 220 €
- Judo éducatif : 220 €
- Cross-training : 220 €
- Adultes Judo Loisirs : 160 €

TARIF « FAMILLES NOMBREUSES »

- 2 enfants (-10%)
- 3 enfants & plus (-20%)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

JUDO TEAM SAINT-MAURICE
judoteam.saint-maurice@gmail.com
@judoteamsaint-maurice
https://judo-team-saint-maurice.ffjudo.com
06 34 36 84 75

Reprise de l'activité :
Mercredi 6 septembre 2023

PIÈCES À FOURNIR

- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive dont la discipline judo

ST-CHARLES BASKETBALL

JOURS ET HEURES

En fonction des catégories

Catégorie d'âge
à partir de U4 (2019)

Pratique
Découverte, loisirs, compétition, Basket santé.

LIEU

Gymnase le Verseau
30 bis Rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

Salle Nelson Paillou
4 Rue Anatole France
94420 Charenton-le-Pont

Gymnase Tony Parker
Quai des carrières
94420 Charenton-le-Pont

TARIFS

- À partir de 210 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SAINT-CHARLES BASKETBALL
contact@saintcharlesbasket.fr
www.saint-charlesbasket.fr
01 45 18 38 52 / 06 11 96 86 56

Reprise de l'activité :
Lundi 4 septembre 2023

PIÈCES À FOURNIR

- Bulletin d'inscription
- 1 photo et pièce d'identité
- Règlement de l'adhésion
- Certificat médical

JOURS ET HEURES

COSEC

Lundi
de 18 h à 20 h (U9)
de 20 h à 22 h (Seniors 1)

Mercredi
de 15 h 30 à 17 h (U8 Futsal)

Samedi
de 13 h à 14 h 15 (U6/U7)

VERSEAU

Jeudi
de 18 h à 20 h (U10/U11)
de 20 h à 22 h (Seniors 1)

Vendredi
de 18 h à 20 h (U12/U13)
de 20 h à 22 h (U18)

Samedi
de 13 h à 14 h (baby 4-5 ans)

LIEU

Centre municipal des sports
9 Av. de la Villa Antony
94410 Saint-Maurice

Gymnase le Verseau
30 bis Rue du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice

TARIFS

- 230 € pour les Mauritiens
- 280 € pour les hors commune

Les équipements sont compris dans la cotisation cette année.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SMAJ FUTSAL
smaj94410@gmail.com
www.smajfutsal.fr
06 62 85 46 13

Dossier d'inscription à retirer au centre sportif ou au forum des associations

PIÈCES À FOURNIR

- Certificat médical
- Chèque à l'ordre de SMAJ
- Charte à signer

Sous réserve de modifications à la rentrée en fonction du nombre d'enfants dans les groupes.

ST-MAURICE TENNIS DE TABLE

JOURS ET HEURES

Du lundi au vendredi
de 18 h à 22 h
Adultes & compétiteurs

Mardi & jeudi
de 18 h à 19 h 30

Mercredi
de 17 h à 22 h 30

Samedi
de 13 h 15 à 18 h 30
enfants

Détails des entraînements : voir directement sur place.

LIEU

12 / 14 Rue Paul Verlaine
94410 Saint-Maurice

TARIFS

- 150 € Jeunes & Juniors
- 170 € Adultes

Les équipements sont compris dans la cotisation cette année.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

SAINT-MAURICE TENNIS DE TABLE
Contact : David LAUNAY
06 16 58 11 98

Renseignements et inscriptions sur place. Reprise de l'activité : Lundi 4 septembre 2023

PIÈCES À FOURNIR

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical
- Justificatif de domicile
- Chèque à l'ordre de St Maurice Tennis de table
- 1 enveloppe timbrée

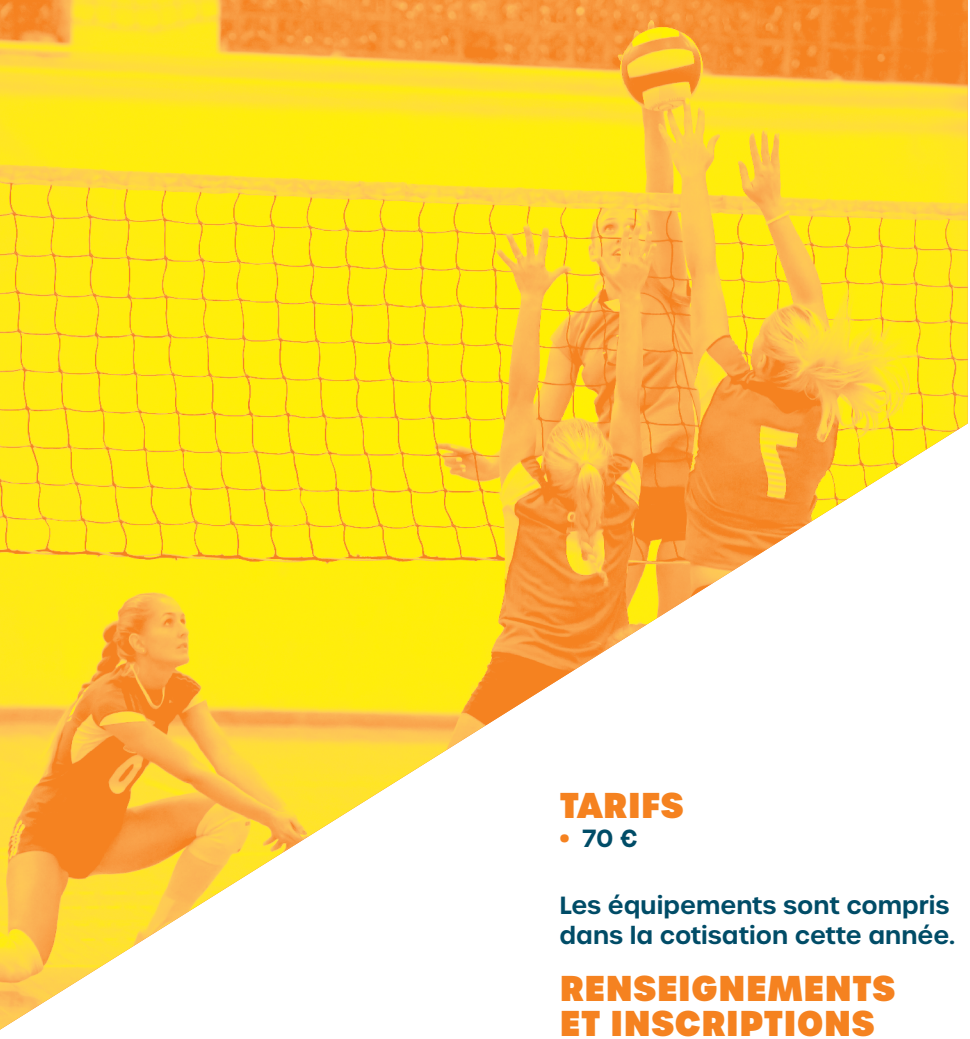

JOURS ET HEURES

Mercredi
de 19 h à 22 h

Cette séance est mixte
et réservée aux majeurs.

Nombre de places limité
à 21 joueuses et joueurs.

LIEU

Centre municipal des sports
9 Av. de la Villa Antony
94410 Saint-Maurice

TARIFS

- 70 €

Les équipements sont compris
dans la cotisation cette année.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

VOLLEY-BALL LOISIR MAURITIEN
olivierreault421@gmail.com
06 81 88 82 18

Reprise de l'activité :
Lundi 4 septembre 2023

PIÈCES À FOURNIR

- Certificat médical d'aptitude au Volley-ball

JOURS ET HEURES

ENFANTS
DE 3 ANS À 12 ANS

Mercredi
de 13 h à 16 h
Samedi
de 10 h à 15 h

ADOS DE 13 ANS À 17 ANS

Mardi et jeudi
de 18 h à 19 h

ADULTES
18 ANS+

Mardi et jeudi
de 19 h à 22 h (loisirs)
Mercredi
de 19 h à 22 h (compétition)

Fermé pendant les congés scolaires

LIEU

Avenue de la Villa Antony
94410 Saint-Maurice

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

TCSM (Tennis Club Saint-Maurice)
tcsm94410@gmail.com
www.tennis-saint-maurice.fr

PIÈCES À FOURNIR

- **1 bulletin d'inscription**
- **1 certificat médical**
- **1 chèque global à l'ordre du TCSM**

TARIFS

COTISATION ANNUELLE
ENFANTS (3-12 ANS)

- **licence comprise (1 h / semaine) : 235 €**

COTISATION ANNUELLE
ADOS

- **licence comprise (1 h / semaine) : 335 €**

COTISATION ANNUELLE
ADULTES (18 ANS+)
LOISIRS

- **licence comprise (1 h / semaine) : 400 €**
  Accès tennis libre inclus

COTISATION ANNUELLE
ADULTES (18 ANS +)
COMPÉTITION

- **licence comprise (1 h 30 / semaine) : 500 €**
  Accès tennis libre inclus

COTISATION TENNIS LIBRE
(LICENCE COMPRISE)

Ados

- **1 an (01/09 au 31/08) : 150 €**
- **Été (01/03 au 31/08) : 100 €**

Adultes

- **1 an (01/09 au 31/08) : 300€**
- **Été (01/03 au 31/08) : 200€**

Tout joueur doit être adhérent. Les enfants doivent être obligatoirement sous la surveillance d'un adulte

FOOTBALL
CAP Charenton le Pont
capcharenton@lpif.fr
06 65 52 30 20

AMICALE BOULISTE
Route Saint-Louis
75012 Paris Bois de Vincennes
Contact : Didier BOLAMPERTI
didietroro@hotmail.fr
06 50 93 88 09

SAINT-MAURICE ATHLETIC CLUB
14 rue du Val d'Osne
94410 Saint-Maurice
Contact :
badrrou@hotmail.fr
06.43.00.62.52

CERCLE D'ESCRIME
Henri IV de Charenton Salle d'armes V. Brouquier
73 rue de Paris
94200 Charenton-le-Pont
Contact : Bernard DUPEYRAT
ceh4@charentonescrime.fr

ENTENTE RUGBY
Charenton / St-Maurice / Maisons-Alfort
(à partir de 7 ans)
BP 80111
94703 Maisons-Alfort Cedex
Contact :
Jean-Jacques GUENDON
contact@rcmasm.com
rcmasm.com

1 – ESPACE SPORTIF LE VERSEAU

30 bis rue
du Maréchal Leclerc
94410 Saint-Maurice
01 45 18 81 47

2 – SALLE PAUL VERLAINE

12/14 rue
Paul Verlaine
94410 Saint-Maurice
01 45 18 47 14

3 – CENTRE MUNICIPAL DES SPORTS

9 avenue
de la Villa Antony
94410 Saint-Maurice
01 45 18 82 62

4 – L'ESPACE SPORTIF LAËTITIA GUAPO

5 – TERRAINS DE TENNIS

PARCOURS SPORT ET SANTÉ

SUR LES BORDS DE MARNE
CHEMIN DE HALAGE - ACCÈS LIBRE

Dans un cadre naturel et ombragé, le parcours, d'une longueur de 2 kilomètres, est composé de 23 agrès installés le long du chemin de halage pour tous les niveaux de pratique et pour tous les publics.

Il faut compter entre 60 et 90 minutes pour le réaliser selon le rythme de chacun.

Les conseils d'utilisation sont mentionnés sur chaque agrès ou disponibles sur smartphone. Chaque panneau est, en effet, équipé d'un QR code donnant directement accès à une vidéo permettant de visionner de manière détaillée les mouvements à effectuer.

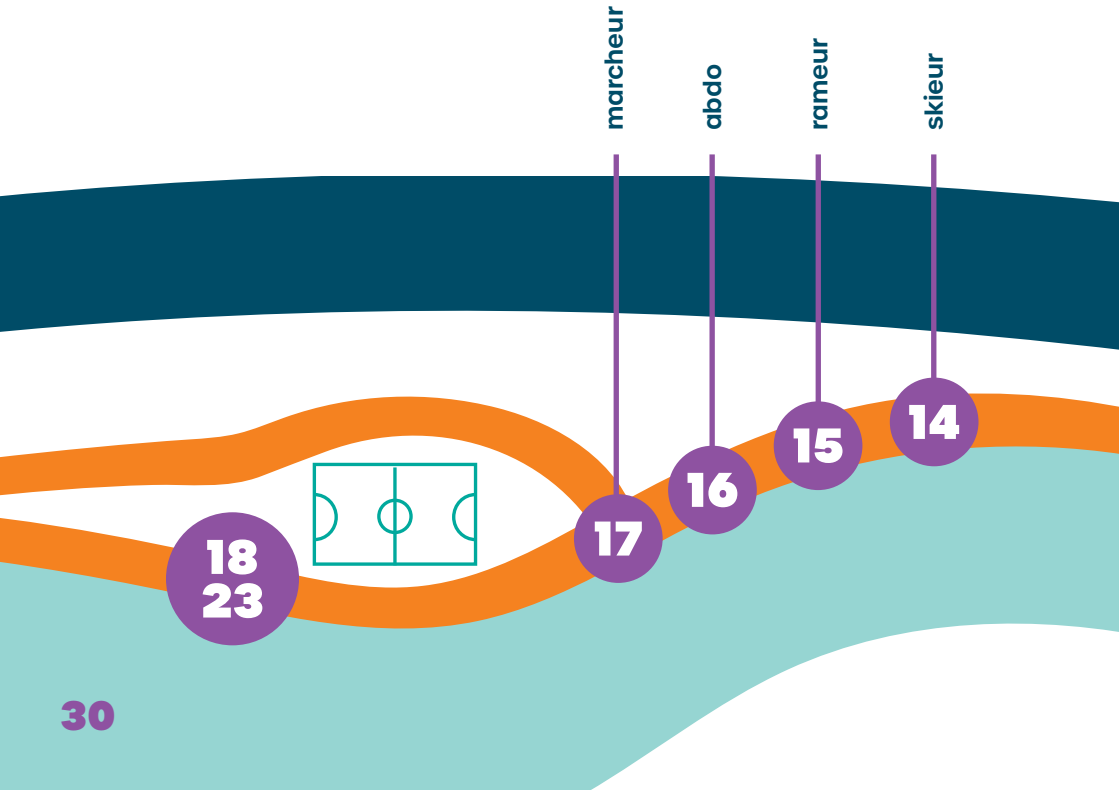

1-7

PLATEAU 1

vélo elliptique, cavalier, abdo, step, parapente volant, barre fixe, vélo

18 23

PLATEAU 2

vélo elliptique, cavalier, abdo, step, parapente volant, vélo

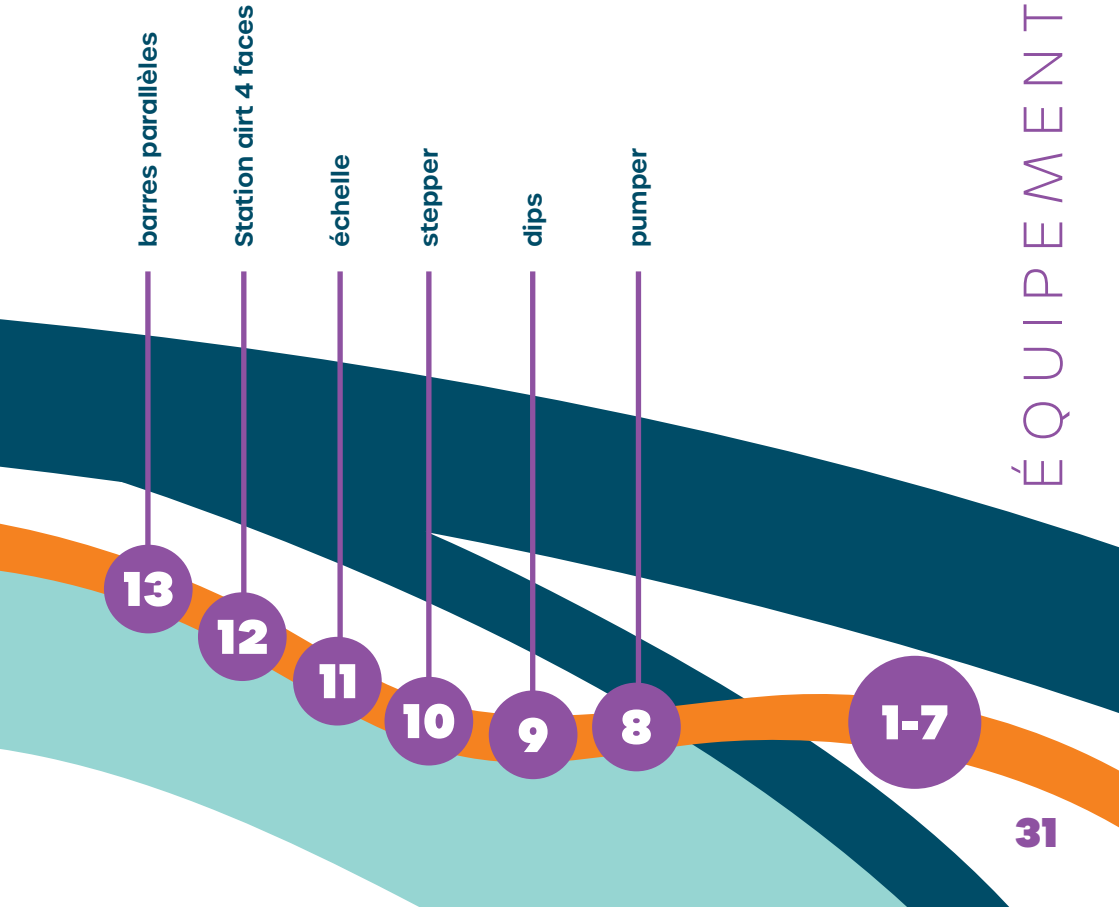

SAINT
-MAURICE
Val-de-Marne

HÔTEL DE VILLE
55 rue du Mal Leclerc
94410 Saint-Maurice
www.ville-saint-maurice.fr
01 45 18 82 10

Édition et coordination : Direction de la Communication de la ville de Saint-Maurice – 55 rue du Mal Leclerc Saint-Maurice – Tél. : 01 45 18 82 16 – www.ville-saint-maurice.com – www.facebook.com/VilledeSaintMaurice – **Conception graphique :** www.laurelacour.com – **Illustrations et photos :** Adobe Stock, Direction de la Communication – **Imprimeur :** Alliance Partenaires Graphiques – **Tirage :** 8 500 exemplaires.

Photographies : AdobeStock – Réalisation : L. Lacour / Communication de Saint-Maurice – Imp : Alliance Partenaires Graphiques.